HÔTE(SSE) D'ACCUEIL : LA TENUE VESTIMENTAIRE

Un(e) hôte(sse) d'accueil représente l'**image de la société** pour laquelle elle ou il travaille. Cet(te) employé(e) se remarque souvent en premier sur le stand d'un salon professionnel, sur un événement ou en entreprise. Ainsi, la présentation d'un(e) hôte(sse) doit être tout simplement irréprochable, sa tenue vestimentaire en est une composante essentielle.

Quelques recommandations :

- Les vêtements doivent **évoquer l'image** et les valeurs de l'entreprise représentée.
  L'hôte(sse) d'accueil est la "vitrine" de l'entreprise vis-à-vis des visiteurs, l'uniforme est un levier de communication à part entière.

- Les tenues de l'hôte(sse) adoptent généralement le **code vestimentaire** de l'entreprise.
  En effet, pour que son hôtesse soit en adéquation avec le look vestimentaire de ses salariés, l'employeur peut très bien permettre à sa recrue de porter des tenues « casual », de tous les jours. Cependant, l'hôte(sse) doit éviter - tout de même - les vêtements trop décontractés ou en décalage avec sa fonction.

- La **tenue vestimentaire de l'hôte(sse) d'accueil doit être simple et sobre : un tailleur jupe ou un tailleur pantalon, chemise blanche.**
  La tenue doit être professionnelle, soignée, élégante, repassée, bien taillée et adoptant des couleurs classiques (on respecte la règle des 3 couleurs : pas plus de 3 couleurs).
  Il est préférable de rester conservateur dans ses choix de tenue, à moins que l'environnement de travail motive un look moderne et stylé.

- La tenue ou l'uniforme de l'hôtesse d'accueil doit être **adaptée à sa mission**.
  De la distribution de prospectus dans la rue à l'accueil dans une réception ultra-chic, les tenues exigées sont très différentes. Aussi, les vêtements doivent être appropriées aux saisons, être conformes aux conditions de travail et respecter au mieux le **confort** de l'hôte(sse).

- Lors de mission, le **dress code** à adopter est indiqué dans le brief fourni avant le début de mission par le recruteur ou par la chef hôtesse. Dans le cadre des évènementiel, la tenue vestimentaire sera communiquée par votre professeur.

- **Le maquillage pour les femmes doit être présent mais léger, naturel, jamais outrancier et sans fioritures**.

- **Mi-longs ou longs, les cheveux sont attachés** (une queue de cheval mi-haute sera adoptée pour les évènementiels), **les oreilles dégagées.**
  Courts, les cheveux sont bien coiffés (mèches folles ou effet mouillé à éviter).

- L'hôte(sse) d'accueil doit soigner sa **manucure**. Pour ceux et celles qui se rongent les ongles, il est recommandé de les limer.

- **Les chaussures doivent être parfaitement propres et lustrées. Des escarpins (donc avec talons) sont particulièrement adaptés aux missions d'hôtesse et des chaussures de villes d'une manière générale** (donc pas de baskets).

- **A proscrire** : piercing, baskets, tatouages apparents, vêtements trop décontractés, vulgaires (décolleté trop plongeant par exemple) ou avec des motifs excentriques.